



Volume 32 - été 2013



L'Association pulmonaire du Québec souligne en grand la Journée mondiale sans tabac

Dominique Massie, Directrice générale.

Le 31 mai dernier avait lieu la Journée mondiale sans tabac. Quelques jours auparavant, l'Association pulmonaire du Québec et ses partenaires de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac se rendaient à Québec, à la Tribune de presse de l'Assemblée Nationale, afin de réclamer de nouvelles mesures anti-tabac et des modifications à la loi. Plusieurs demandes ont été faites afin de protéger les jeunes du marketing des compagnies de tabac : l'interdiction de l'aromatisation, l'emballage neutre et un moratoire sur les nouveaux produits. Pour sa part, l'Association pulmonaire du Québec réclamait l'interdiction de fumer en voiture en présence d'enfants.

Des progrès notoires

Il était primordial pour l'Association pulmonaire du Québec de souligner la journée mondiale sans tabac. Le tabagisme demeure un, sinon le principal facteur de risque pour le cancer du poumon et la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC). Comme vous le savez sans doute, les bronches et les poumons sont les premiers organes à être très sérieusement affectés par la fumée de tabac. Cette fumée est non seulement irritante, mais elle contient au moins 69 substances cancérigènes. C'est ce qui a mené le gouvernement du Québec à mieux protéger les non-fumeurs à l'aide de lois adoptées en 1986, en 1998 et en 2005, dans les milieux de travail, les lieux publics, et ceux destinés aux jeunes.

Les enfants particulièrement sensibles à la fumée secondaire

Les connaissances évoluent; il est donc important de rester vigilant, surtout en ce qui concerne la santé de nos enfants, qui sont davantage vulnérables aux effets néfastes de la fumée. En effet, les enfants qui sont régulièrement exposés à la fumée secondaire ont une incidence plus élevée d'asthme, un risque deux fois plus

élevé de développer des bronchites ou des pneumonies, un plus grand risque de faire des otites et un risque plus élevé au plan des maladies cardiaques. Tout cela, parce que leur système est encore en développement, parce que leur métabolisme est plus élevé et parce qu'ils respirent plus rapidement que les adultes. Ils absorbent donc plus rapidement les toxines contenues dans la fumée secondaire.

La voiture : un espace clos

Parmi ces toxines, on compte les particules fines. Celles-ci pénètrent très profondément dans le système respiratoire, provoquant de la toux, de

l'inflammation et de l'irritation. Malheureusement, on oublie parfois que les voitures sont des espaces très restreints. Avec une seule personne qui fume à bord, on peut atteindre une concentration de particules fines 85 fois plus élevée que ce qui est recommandé par le ministère de l'Environnement - 35 microgrammes par mètre cube - pour une qualité de l'air acceptable. Ainsi, avec des pointes de concentration allant jusqu'à 3000 microgrammes par mètre cube (même avec la fenêtre entrouverte), on dépasse de très loin une qualité d'air jugée « très mauvaise » et ayant des effets graves sur l'appareil respiratoire. Les études montrent d'ailleurs que l'ouverture des fenêtres ou l'utilisation du système de ventilation ont très peu d'effet sur la concentration des particules fines.

Actuellement, malgré tous les efforts de sensibilisation, quelque 89 000 jeunes de 12 à 19 ans sont presque quotidiennement exposés à la fumée secondaire à bord d'une voiture, sans oublier les dizaines de milliers de tous petits qui y sont également exposés, mais qui ne répondent pas aux enquêtes. Il est clair que les campagnes d'éducation ont leurs limites. Le gouvernement du Québec doit donc intervenir, comme il l'a fait pour le cellulaire au volant, les sièges d'enfants et les ceintures de sécurité.

Selon un sondage réalisé en janvier 2011 par Léger Marketing pour le compte du Conseil québécois sur le tabac et la santé, 91 % des Québécois croient « qu'il devrait être interdit de fumer en présence d'enfants dans une auto ».

Ce que nous demandons n'est donc pas sorcier, se fait partout ailleurs au Canada et est appuyé par une très grande majorité de la population. Il en va de la santé de nos enfants et de la qualité de leur vie! Agissons.



SOMMAIRE

L'Association pulmonaire du Québec souligne en grand la Journée mondiale sans tabac

Le tabac, les maladies chroniques et les inégalités sociales de santé

Le Coin des pneumologues Chaire en santé respiratoire de l'Association pulmonaire du Québec : Cibler les stratégies thérapeutiques pour traiter et guérir les maladies respiratoires

La fibrose pulmonaire idiopathique

Programme de gestion de l'asthme P. 4 en milieu scolaire: Une nouvelle formation disponible «en ligne»

Le coin des inhalos Les groupes d'entraide de l'Association Pulmonaire du Québec

Événements

« À ce jour, le Québec

est la seule province à

ne pas avoir légiféré

pour interdire de fumer

dans les voitures avec

enfants.»

Les donateurs mensuels

pq.poumon.ca





Le tabac, les maladies chroniques et les inégalités sociales de santé

Dr Richard Massé, Directeur de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Depuis longtemps déjà, le Québec a non seulement perdu son statut de leader en matière de politiques publiques encadrant le tabac, mais accuse désormais un retard par rapport à plusieurs autres juridictions. De plus, Montréal est parmi les villes canadiennes où l'on fume le plus : 22 % de sa population fumait en 2009-2010, soit plus de 339 000 Montréalais¹.

À la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, nous sommes préoccupés par ce retard, mais toutefois convaincus qu'il est possible d'offrir un environnement sans tabac. Nous pouvons faire un meilleur contrepoids aux stratégies de l'industrie et ainsi accélérer la diminution du tabagisme et de son impact sur les maladies chroniques comme l'asthme ou les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC).

On le sait, le tabac tue encore aujourd'hui plus de 10 000 personnes chaque année au Québec et représente la principale cause de mortalité évitable. Les personnes défavorisées sont particulièrement touchées par le tabagisme.

En effet, elles présentent un taux de tabagisme plus élevé, s'initient plus rapidement au tabac, ont plus de difficulté à se défaire de leur dépendance et sont plus exposées à la fumée de tabac dans l'environnement. Dans cette perspective, nous croyons que la lutte au tabagisme contribue directement à la lutte aux inégalités sociales de santé.

Six champs d'intervention s'imposent

Préoccupés par la situation du tabagisme, nous avons fait du tabac une des deux priorités de la DSP pour l'année 2013. Nous avons lancé, le 20 février dernier, la série de publications « Montréal sans tabac », dont l'un des documents est le Plan de lutte contre le tabagisme 2012-2015 (PLT)².

Ce plan oriente et planifie, pour les trois prochaines années, une série d'actions menées de concert avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux de Montréal ainsi que des milieux communautaire et de l'éducation.

Plus précisément, le PLT prévoit six champs d'intervention pour lesquels des actions et des résultats ont été clairement identifiés :

- la prévention du tabagisme chez les jeunes;
- la protection contre la fumée de tabac dans l'environnement;
- les interventions en cessation tabagique chez les adultes et chez les jeunes de 12 à 17 ans;
- la mobilisation et la concertation des acteurs clés;
- l'acquisition et le partage de connaissances;
- l'influence des politiques publiques.

Depuis le lancement du plan, plusieurs démarches liées à nos engagements ont été initiées. Notamment, en ce qui concerne l'amélioration de l'offre de service en cessation, nous avons amorcé des démarches pour répondre au souhait de la région de Montréal d'intégrer le programme « Devenir non-fumeur » de l'Association pulmonaire du Québec (APQ) à son offre de service pour l'ensemble des fumeurs de la région.

De plus, une campagne Web « Osez la santé » (www.osezlasante.qc.ca) faisant la promotion des centres d'abandon du tabagisme (CAT) a aussi été lancée en mars. En un mois, plus de 400 personnes ont effectué une recherche en ligne pour trouver le CAT le plus près de chez elles, et 75 personnes y ont pris rendez-vous. Seulement sur YouTube, plus de 14 000 personnes ont visionné la vidéo de promotion associée à la campagne. Il s'agit d'une belle réalisation, dont le succès a été possible grâce à la contribution de plusieurs partenaires, dont l'APQ. À cet effet, nous tenons à saluer l'ouverture et la collaboration de l'Association pulmonaire du Québec avec la DSP.

Résultats à atteindre du Plan de lutte contre le tabagisme – Montréal sans tabac

- Réduire la prévalence du tabagisme de 22 % à 16 % chez les 18 ans et plus.
- Réduire l'écart entre la prévalence du tabagisme chez les 18 ans et plus des territoires de CSSS ayant les plus fortes prévalences et la moyenne régionale.
- Réduire à 13 % la prévalence du tabagisme (cigarettes et cigarillos) chez les jeunes du secondaire.
- Maintenir à moins de 7 % la prévalence du tabagisme durant la grossesse
- Réduire de 12 % à 7 % la proportion des jeunes de moins de 12 ans exposés à la fumée de tabac à domicile.
- Réduire de 22 % à 17 % la proportion des jeunes de 12 à 17 ans exposés à la fumée de tabac à domicile et de 16 % à 11 % la proportion de ceux exposés à la fumée de tabac dans la voiture.
- Augmenter à plus de 10 % la proportion de fumeurs qui ont cessé de fumer au cours des douze derniers mois.

Renforcer la Loi sur le tabac, pour protéger les enfants et les jeunes

En mai, nous avons pris position publiquement pour réclamer la révision et le renforcement rapide de la *Loi sur le tabac*, qui n'a pas fait l'objet d'une mise à jour depuis près de huit ans. La révision souhaitée devrait, à notre avis, privilégier des mesures pour réduire la consommation de tabac et améliorer la protection des non-fumeurs, notamment en favorisant la non-initiation des jeunes aux produits du tabac. L'instauration de politiques publiques adaptées à la réalité d'aujourd'hui a été démontrée efficace et constitue un des leviers incontournables pour lutter contre le tabac et ses conséquences sur la santé.

D'ailleurs, l'initiation au tabac se fait dès l'âge de 13 ans en moyenne. Au Québec, on constate aussi une progression préoccupante de la prévalence entre le début et la fin du secondaire. Par exemple, la proportion de fumeurs de cigarettes ou de cigarillos chez les jeunes du secondaire passe de 9,4 % en secondaire 1 à 35 %, en secondaire 5.

Voici les mesures que nous souhaitons voir renforcées afin de diminuer l'initiation au tabagisme chez les jeunes et qui sont déjà en vigueur et reconnues dans plusieurs autres juridictions :

- Interdire la mise en marché de produits aromatisés (incluant le menthol);
- Règlementer les emballages pour qu'ils deviennent neutres et standardisés;
- Instaurer un moratoire sur les nouveaux produits du tabac;
- Interdire toute forme de publicité en faveur du tabac (directe ou indirecte).

De plus, nous avons appuyé publiquement la mesure visant l'interdiction de fumer dans les voitures en présence de mineurs.

Maintenant, nous comptons poursuivre notre engagement et continuons à surveiller de près l'actualité parlementaire entourant la révision de la Loi, que nous espérons dès le début de l'automne.

Protéger les clientèles vulnérables

Dans la perspective d'améliorer notre capacité de protéger les clientèles vulnérables, le rapport du directeur de santé publique pour l'année 2013 portera sur le tabac et émettra des recommandations visant à valoriser et à encourager l'innovation du réseau de la santé montréalais et de ses partenaires à mettre en place des environnements favorables à la santé et des actions auprès de groupes vulnérables ou de milieux défavorisés (femmes enceintes, jeunes en difficulté, personnes avec problématique de santé mentale, par exemple).

Nous souhaitons contribuer à hisser Montréal parmi les villes canadiennes dynamiques et à l'avant-garde dans la lutte au tabagisme. Avec ce rapport, nous souhaitons notamment inciter les réseaux montréalais de la santé et des services sociaux et de l'éducation à unir leurs forces pour mettre en place des politiques publiques et des interventions susceptibles d'avoir le meilleur impact possible sur la diminution de la prévalence du tabagisme, sur la protection des enfants et des jeunes et sur la réduction des inégalités sociales de santé liées au tabagisme.

Un front commun contre le tabac

Nous souhaitons que notre vision et nos engagements puissent inspirer un réseau montréalais d'acteurs à intensifier leurs actions pour améliorer la santé des Montréalais par une lutte au tabac encore plus dynamique.

« Montréal sans tabac » : nous pouvons y arriver!

Pour plus d'information sur le Plan de lutte contre le tabagisme 2012-2015, consultez le site dsp.santemontreal.qc.ca, section « Tabagisme ».

- 1- Montréal sans tabac Le point sur le tabagisme. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Mylène Drouin, Marie-Ève Simoneau, Viviane Leaune , Viviane Leaune . 2013.
- 2- Montréal sans tabac Plan de lutte contre le tabagisme 2012-2015. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Simon Tessier, Mylène Drouin, Marie-Ève Simoneau. 2013.

LISTE DES GROUPES D'ENTRAIDE:

Rimouski

Le 1^{er} lundi du mois De 13h30 à 15h30 550, St-Germain Est, Rimouski

Laval

Le dernier mercredi du mois De 14h00 à 16h00 CHARL 1515, Boul. Chomedey, Laval

Sherbrooke

Le 1^{er} mardi du mois De 10h30 à 12h00 870 – 1001 Boul. St-François Nord, Sherbrooke

Ahuntsic-Montréal

Le dernier mercredi du mois De 13h30 à 15h30 CLSC d'Ahuntsic 1165, Boul. Henri-Bourassa Est, Montréal

Le Gardeur

Le 1er mercredi du mois De 13h30 à 15h30 Loblaws, 86 boul. Brien. Repentigny (Québec)

Granby

Le 2° vendredi du mois De 13h30 à 15h30 Loblaws, Salle communautaire 80, rue St-Jude Nord, Granby

Brome Missisquoi

Le 3° vendredi du mois
De 13 h 30 à 15 h 30
CLSC Cowansville
397 rue de la rivière
Cowansville, QC
Salle La rive gaucheBeloeil - Apnée
du sommeil
Le 3° jeudi du mois
De 19h00 à 21h00
Bibliothèque Municipale Beloeil
620 rue Richelieu
Beloeil QC
Salle: Polyvalente

Trois-Rivières

Le dernier mercredi du mois De 14h à 16h Salle communautaire du Loblaws 3675 blv des forges Trois-Rivières 2ème étage, ascenseur disponible

Drummondville

Le 1^{er} vendredi du mois De 13h30 à 15h30 Loblaws, 325 Boul. St-Joseph Drummondville

Montréal – Apnée du sommeil

Le 2º mardi du mois De 13h30 à 15h00 Association pulmonaire du Québec 5790, Avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal

Sarcoïdose

2 conférences par année (détails à venir)

NOTE

Si vous tenez à cœur notre cause et que vous êtes intéressé(e) à démarrer un groupe d'entraide dans votre région, veuillez contacter le département des programmes de l'Association pulmonaire du Québec.

Le Coin des pneumologues



Chaire en santé respiratoire de l'Association pulmonaire du Québec : Cibler les stratégies thérapeutiques pour traiter et guérir les maladies respiratoires

Avec la collaboration de Pierre Larivée, MD: Chef du service de pneumologie du CHUS, professeur titulaire au département de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire

L'asthme est la maladie respiratoire chronique la plus répandue au Canada. Chaque semaine, neuf personnes meurent d'une crise d'asthme à travers le pays. Au Québec, on estime à plus de 700 000 le nombre de personnes souffrant d'asthme, dont 300 000 enfants. De ce nombre, 60 % contrôlent mal leur maladie, ce qui entraîne des symptômes quotidiens, des consultations en salle d'urgence et de l'absentéisme au travail. L'impact économique lié à cette problématique se chiffre à environ 600 M\$ par année au Canada.

Titulaire de la Chaire en santé respiratoire de l'Association pulmonaire du Québec depuis sa création, le professeur Pierre Larivée travaille avec son équipe à cibler les meilleures stratégies thérapeutiques possibles, voire à permettre une rémission de l'asthme et d'autres graves maladies respiratoires.

L'Association pulmonaire du Québec (APQ) a confirmé son appui à la nomination du professeur Larivée pour le renouvellement de la Chaire et considère que les objectifs du premier mandat ont non seulement été atteints mais dépassés. En effet, en plus de ses résultats scientifiques, la Chaire de recherche en santé respiratoire a eu un effet de levier à la Faculté de médecine et des sciences de la santé, notamment en soutenant le recrutement d'un nouveau professeur, Martin Richter, et en stimulant la recherche sur d'autres maladies respiratoires qui affligent la santé pulmonaire de la population québécoise.

« L'asthme est une maladie complexe qui résulte de la coexistence de facteurs génétiques et environnementaux. Au cours du premier mandat de la Chaire, les travaux réalisés ont permis d'identifier le rôle important joué par l'alimentation, en particulier l'apport en zinc, dans la réponse asthmatique. Le renouvellement de la Chaire permettra d'élucider comment le zinc module l'apparition ou le degré de gravité de l'asthme », précise le professeur Larivée, pneumologue au CHUS.

Un second mandat centré sur les stratégies de traitement de la maladie Pour son second mandat, la Chaire a comme objectifs d'accroître les connaissances sur les facteurs immuno-inflammatoires liés à l'asthme et d'élargir son champ de recherche vers d'autres maladies respiratoires telles que les infections grippales annuelles et l'emphysème, notamment causé par le tabagisme. L'équipe entreprendra des études cliniques afin d'appliquer de nouvelles stratégies de traitement chez l'humain en vue de mener à la rémission.

L'équipe de chercheurs en immunologie et en pharmacologie étudie l'apparition de la maladie, c'est-à-dire les changements des bronches face à divers irritants présents dans l'environnement. Ils continueront de se pencher sur l'influence du zinc dans la modification de l'inflammation asthmatique et du remodelage des bronches chez les patients enfants et adultes.

« Le renouvellement de la Chaire de l'Association pulmonaire du Québec est une excellente nouvelle pour les patients et pour la recherche sur la maladie », dit le professeur Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche de l'Université de Sherbrooke. « Le succès du premier mandat permet à notre Faculté de médecine et des sciences de la santé de poursuivre le travail de très haut niveau entrepris en 2007, tout en étant porteur de grands espoirs pour les gens qui souffrent d'asthme ou d'autres maladies respiratoires. »

Un partenariat essentiel en pneumologie

Depuis 2003, l'Association pulmonaire du Québec fait partie intégrante de ce partenariat novateur. « Notre organisme a pour mission d'améliorer la vie des personnes atteintes de maladies respiratoires comme l'asthme. Grâce aux travaux porteurs d'espoir de notre Chaire en santé respiratoire et du Dr Larivée, nous développons les connaissances et en arrivons à une amélioration concrète », souligne Dominique Massie, directrice générale de l'APQ.

Financé à hauteur de 945 000 \$ sur 5 ans grâce à un soutien du Fonds Chaire de santé de l'Association pulmonaire du Québec et de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'UdeS, ce programme unique regroupe depuis ses débuts un volet de recherche biomédicale et un volet d'application clinique. La Chaire a débuté ses activités en juillet 2007 et son second mandat la prolongera jusqu'en 2017.



La fibrose pulmonaire idiopathique

Entretien avec Dr André Cantin pneumologue et professeur de médecine Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Qu'est-ce que la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI)?

La FPI est une maladie pulmonaire qui, contrairement aux autres types de fibroses pulmonaires, demeure de cause inconnue. Les dommages de la maladie se retrouvent au niveau des tissus pulmonaires, que l'on appelle les alvéoles. Ces dernières font place à des tissus cicatriciels : la fibrose. Avec le temps, les cicatrices s'épaississent et se répandent, ce qui diminue la capacité des poumons à acheminer l'oxygène au sang.

Comment diagnostique-t-on la FPI et quels sont les symptômes?

Le diagnostic de la FPI se déroule en deux ou trois étapes. Les médecins soupçonnent la FPI selon les symptômes et la présence de crépitements à l'auscultation pulmonaire. Ensuite ils effectuent un scan des poumons, puis des tests des fonctions respiratoires et parfois une biopsie du poumon. Bien que les patients qui en sont atteints aient rarement des symptômes dès le début de la maladie, celle-ci évolue inexorablement. Les patients éprouvent deux symptômes principaux. Le premier est l'essoufflement, ce qui rend leur respiration laborieuse, et le second, des toux importantes accompagnées parfois de surplus de mucus.

Il devient habituellement inévitable pour les patients atteints de FPI de recevoir de l'oxygène supplémentaire en permanence par lunettes nasales de trois à cinq ans après le diagnostic. C'est pourquoi la FPI a pour effet de diminuer la qualité de vie et d'abréger l'espérance de vie, autant que bien des cancers, dont le cancer du poumon et le cancer du sein.

Quelles sont les options de traitement pour les patients?

Il est difficile pour les spécialistes de traiter la FPI. Dans le passé, les patients se heurtaient à un grand vide thérapeutique, mais l'avenir est très prometteur pour de nouvelles options de traitement. Bien qu'il ne soit pas possible de guérir de la FPI à ce jour, la recherche dans le domaine s'est accentuée depuis deux ans et elle évolue rapidement. Plusieurs médicaments pour traiter la FPI sont à l'étude. Le fruit de ces recherches pourrait bientôt se traduire par de nouvelles thérapies.

D'ailleurs, un nouvel agent thérapeutique, soit la pirfenidone, a été approuvé en octobre 2012 par Santé Canada pour le traitement de la FPI légère à modérée chez l'adulte. Ce médicament exerce à la fois des effets antifibrosants et anti-inflammatoires. De nouvelles études de son efficacité sont attendues prochainement. Les résultats d'études antérieures de la pirfenidone sont encourageants pour les patients qui demeurent sans option à l'heure actuelle.

En conclusion, quelles sont vos recommandations pour les patients atteints de la FPI?

Il est important de parler régulièrement avec votre pneumologue pour suivre l'évolution de votre maladie et connaître les avancées en recherche et développement de nouveaux médicaments.

Il est également fortement recommandé pour les patients atteints de la fibrose pulmonaire idiopathique d'éviter la cigarette, de demeurer actif en faisant de l'exercice physique selon sa capacité, et d'adopter une alimentation qui inclut davantage de fruits et légumes riches en antioxydants.

Programme de gestion de l'asthme en milieu scolaire : Une nouvelle formation disponible

« en ligne »

Patricia Côté, Inf. M.A.
Directrice exécutive et conseillère principale
Réseau québécois de l'asthme et de la MPOC (RQAM)

Une nouvelle formation en ligne est maintenant disponible pour les infirmier(ère)s scolaires et les éducateurs des Centres d'enseignement sur l'asthme et la MPOC (CEAM), mais également pour tout professionnel qui est à la recherche d'une mise à jour de ses connaissances sur l'asthme et son traitement, ou qui voudrait savoir comment agir en situation urgente avec un enfant d'âge scolaire lors d'une crise d'asthme. En plus du contenu scientifique, cette formation offre une multitude d'outils éducatifs en format téléchargeable destinés aux professeurs, aux parents d'élèves asthmatiques et à leurs enfants.

Un programme « clé en main » :

Le *Programme de gestion de l'asthme* en milieu scolaire présente une démarche complète où les rôles de chaque intervenant sont définis :

- Infirmier(ère) scolaire (en début et en cours d'année scolaire);
- Secrétaire de l'école;
- Enseignant(e);
- Professeur d'éducation physique;
- Personnel du service de garde;
- Parents;
- Élève autonome dans la prise de son médicament de soulagement;
- Éducateur du CEAM.

Buts et objectifs du programme

Afin d'améliorer l'état de santé des élèves asthmatiques, le programme propose notamment d'éduquer les parents, les élèves et le personnel de l'école

à propos de la maladie, mais aussi de développer un « réseautage » entre divers intervenants du milieu scolaire, des Centres de santé et de services sociaux et des parents d'élèves afin d'assurer un bon support à la clientèle asthmatique des écoles. Il vise aussi à souligner les ressources déjà implantées et ainsi faciliter leur accessibilité à la clientèle. Ainsi, grâce au programme, les parents et les élèves asthmatiques sont initiés à la notion de maîtrise de l'asthme; les enseignants, les secrétaires et le personnel du service de garde sont pour leur part mieux outillés quant aux notions de base sur l'asthme.

Plusieurs outils pratiques sont disponibles avec le programme, dont : une affiche sur la gestion d'une crise d'asthme, des dépliants d'information sur les CEAM, sur la maîtrise de l'asthme , sur les techniques d'inhalation des différents dispositifs, de même que des directives pour l'éducation physique et la pratique des sports des élèves asthmatiques, un plan d'intervention pour l'asthme, un modèle de mise à jour des fiches-santé de l'école, un modèle de lettre d'introduction pour la référence systématique ainsi que des bulletins d'information destinés aux parents (10 numéros).

Le lancement officiel de cette formation a eu lieu le 2 mai 2013 en partenariat avec l'Association pulmonaire du Québec et l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ). Les professionnels intéressés à suivre cette formation doivent contacter le RQAM pour connaître les modalités d'inscription (coût : 65\$ + taxes pour les membres du RQAM, 85\$ + taxes pour les non-membres). Il est à noter que l'inscription donne droit à 2 heures de formation continue.



Seebri Breezhaler maintenant disponible au Québec

La Régie de l'assurance maladie du Québec annonce l'ajout de Seebri Breezhaler (glycopyrronium en poudre pour inhalation) 50 mcg à la liste des médicaments couverts sans restriction. Ce médicament est un anticholinergique à longue durée d'action (ACLA), indiqué pour le traitement bronchodilatateur d'entretien à long terme chez les patients atteints de MPOC, y compris la bronchite chronique et l'emphysème. Exempt de stéroïdes, il n'est pas indiqué pour le soulagement des symptômes soudains et intenses de la MPOC, ni pour le traitement de l'asthme.

Zenhale^{MC}, nouveau médicament d'exception codifié

La Régie de l'assurance maladie du Québec avise d'une modification apportée au répertoire des Codes des médicaments d'exception, effective au 3 juin 2013. ZenhaleMC s'ajoute désormais au répertoire. Il peut désormais être autorisé si la condition médicale du patient correspond à une indication reconnue pour le paiement. Le médecin doit alors inscrire sur l'ordonnance le code correspondant à l'indication (RE41 – Pour le traitement de l'asthme et d'autres maladies obstructives réversibles des voies respiratoires, chez les personnes dont le contrôle de la maladie est insuffisant malgré l'utilisation d'un corticostéroïde en inhalation).

Esbriet^{MC} toujours sous évaluation par l'INESS

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) n'a pas recommandé l'inscription d'EsbrietMC (pirfénidone), médicament d'exception pour le traitement de la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI) légère à modérée chez l'adulte, à la liste des médicaments de juin 2013. Le médicament est toujours sous évaluation pour la liste d'octobre 2013.

Textes reproduits avec la permission de Novartis Canada, Merck Canada et InterMune.

Le Coin des inhalos

Les groupes d'entraide de l'Association pulmonaire du Québec

En 2002, le programme des groupes d'entraide de l'Association Pulmonaire du Québec a été mis sur pied. Par ce programme, l'APQ vient en aide aux personnes souffrant de maladies respiratoires pour leur permettre d'échanger, de s'entraide et de recevoir de l'information sur des sujets qui les touchent. Pour connaître un peu mieux ces groupes, nous vous invitons à lire le témoignage d'une de ses participantes.

«Automne 2011, diagnostic pour notre couple : James, mon conjoint, souffre d'une fibrose pulmonaire idiopathique et de l'apnée du sommeil et moi, de la bronchiectasie. Tout un état de surprise et de choc simultanément. Que faire? Il nous faut un plan d'action : communiquer avec l'Association Pulmonaire du Québec, trouver de l'information sur Internet et se joindre à un groupe d'entraide. Mais lequel? Celui d'Ahuntsic, abordant l'ensemble des maladies pulmonaires, ou celui pour les patients en apnée du sommeil. Décision prise, nous les essayons les deux. Tous les membres nous accueillent à bras ouverts. Mais lequel choisir? Le groupe d'Ahuntsic s'avère mieux pour nous; couvrant plus de problématiques pulmonaires, il nous rejoint tous les deux.

Le dynamisme de ce groupe est contagieux et ses rencontres mensuelles répondent à toutes nos attentes; les membres abordent tous les sujets et partagent leurs connaissances. De plus, un invité du domaine de la santé vient donner une conférence chaque mois. Des liens d'amitié se tissent entre nous tous. À mentionner, un petit ourson nommé Souflavie, création de Jeanne, qui est notre mascotte! Il nous fait bien sourire.

Été 2012, coup dur; James décède en juillet. La vie continue. Il serait fier d'apprendre que le groupe m'a donné la chance de devenir leur responsable. C'est donc une occasion pour moi de participer activement. Si j'ai un conseil à donner à celui ou celle qui souffre d'un trouble pulmonaire : N'hésitez pas à vous joindre à un groupe d'entraide, quel qu'il soit. Au sein de notre groupe, tous sont les bienvenus, incluant parents et amis. Informez-vous auprès de l'Association pulmonaire du Québec.

Un merci particulier aux responsables des groupes d'Ahuntsic et d'apnée qui nous ont accueillis à ce moment, Grégory et Odette. Et merci également aux inhalothérapeutes de l'APQ qui soutiennent le groupe d'entraide.»

Francine Ranger

Responsable du groupe d'entraide d'Ahuntsic

Nous remercions Madame Ranger d'avoir accepté de partager son expérience avec nous. **Présentement, 12 groupes d'entraide sont actifs dans la province et nous prévoyons l'ouverture de quatre autres groupes prochainement. Pour de plus amples informations sur le sujet, contactez-nous au 1 888 POUMON9, poste 232.**

Nos condoléances

Le personnel et la direction de l'Association pulmonaire du Québec offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Monsieur Jean-Yves Trudeau, emporté le 16 juin dernier malgré son combat acharné contre la fibrose pulmonaire idiopathique. Recevez tous nos vœux de courage.

Événements de l'Association pulmonaire du Québec

Bulles et Tapis Rouge 2013

Le 27 mars dernier au Rizz de Montréal avait lieu la prestigieuse soirée Bulles et Tapis Rouge. Sous la présidence d'honneur du designer Jean-Claude Poitras et avec le travail des porte-paroles, l'honorable Liza Frulla, ex-ministre et personnalité médiatique, ainsi que l'honorable Pierre-Claude Nolin, sénateur, ce grand défilé de mode québécoise a permis aux invités de l'APQ d'admirer les plus récentes collections des designers Philippe Dubuc, Dinh Bà, DUY, Mélissa Nepton, Martin Lim et Kollontaï. L'événement a permis d'amasser plus de 50 000\$.

Tournoi de golf 2013

Sous un superbe soleil, près de 200 personnes ont pris part au tournoi de golf annuel de l'APQ, qui avait lieu cette année au superbe Golf Saint-Raphaël, à l'Île-Bizard. L'événement a permis d'amasser 37 000\$.

Événements à venir...

Triathlon Un Souffle, Une Vie 2013

Pour une troisième année consécutive, l'Association pulmonaire du Québec (APQ) est fière de présenter le Triathlon Un Souffle, Une Vie. Cette activité sportive et familiale est organisée en collaboration avec le 29e Triathlon Esprit de Montréal. Elle aura lieu le 7 septembre 2013 au Parc Jean-Drapeau, à Montréal. Plus de 300 personnes y prendront part, au sein d'une journée qui regroupera plus 9500 sportifs et spectateurs.

Chapeaux d'honneur, Femmes de cœur, 1ère édition

Cet événement unique en son genre aura lieu en octobre et permettra à notre organisme d'amasser des fonds pour soutenir la lutte au cancer du poumon. La soirée se déroulera sous la forme d'un chic cocktail dînatoire où tous les invités porteront les plus beaux chapeaux afin de soutenir ces femmes et ces hommes menant un dur combat contre cette terrible maladie. Nous le savons, les traitements de chimiothérapie que subissent les personnes atteintes provoquent, entre autres, la perte de leurs cheveux. C'est ici que le port du chapeau prend tout son sens. Nous souhaitons signifier à toutes ces personnes toute notre compassion en invitant tous les convives à porter un joli couvre-chef!

Congrès Québécois en Santé Respiratoire 2013

Pour une deuxième année consécutive, L'Association pulmonaire du Québec (APQ), le Réseau Québécois de l'Asthme et de la MPOC (RQAM), l'Association des Pneumologues de la province de Québec et le Réseau en Santé Respiratoire du FRQS, sont fiers de présenter le Congrès Québécois en Santé Respiratoire 2013, qui aura lieu les 14 et 15 novembre prochains à l'Hôtel Crowne Plaza Volare, à Montréal. Cette activité d'envergure se veut une initiative de sensibilisation aux maladies respiratoires organisée en fonction des besoins spécifiques des pneumologues, chercheurs en santé respiratoire, inhalothérapeutes, médecins généralistes, infirmier(ères) et pharmaciens. L'objectif est de favoriser le partage de nouvelles données scientifiques et médicales par le biais d'un événement ouvert aux professionnels de la santé et aux chercheurs.

Pour de plus amples renseignements sur les événements de l'APQ, contactez Mme Carole Bouchard, directrice événementiel et développement, au 514 287-7400, poste 225.

Or

Madame DominiqueMassie Madame Jeannine Tardif-Hébert

Argent

Monsieur Raymond Arseneault Madame Lucie Barrette Mrs. Maria Battaglino Madame Linda Pauline Beaulne Madame Marie-Hélene Bélanger Monsieur Steeve Bergeron Madame Marie-Hermance Carrier-Cook Mrs. Debbie Cartier Monsieur Camille Charlebois Monsieur Roger Cloutier Madame Sylvie Colas-Arseneault Madame Michelle Comeau Madame Giovanna Credali-Cummino Monsieur Robert Cumming Mr. Christopher Davidson Madame Ghislaine Deslauriers Madame Guilaine Deslauriers Monsieur Gilles Despaties Madame Aline Fortier Madame Nicole Franche Monsieur Rock Gagnon Monsieur Paul Gamache Madame Isabelle Gélinas Madame Johanne Guénette Madame Pascale Isabelle Madame Francine Lamoureux Monsieur Patrick Laniel Monsieur Georges Laoun Monsieur Jacques Laparé Mrs. Ann Laughlin Madame Yolande Lemire Madame Huguette Levac Madame Luce Maheux Ms. Linda Marlow Madame Rita Morin Madame Lise Paquir Madame Mélissa Piché Monsieur Kamal Farag Rizkalla Monsieur Maurice Robillard Madame Madeleine Robillard Mrs. Joan Saviskas Monsieur Jean-Denis Simard Mrs. Suzanne Souliere Madame Suzanne Tessier Madame Gisèle Tessier-Duquette Madame Marie-Paule Valois Monsieur Yvan Vermette

Bronze

Madame Carmen Albert Monsieur André Alix Madame Noëlla Allaire Monsieur Serge Allard Ms. Josefina P. Alonzo Madame Renée Arsenault Madame Edmonia Aspirot Madame Madeleine Aubry Monsieur André Audet Monsieur Guy Audet Madame Henriette L. Auger Madame Julienne Auger-Beaudet Madame Monique Barnabé Madame Françoise Barrette-Lévesque Madame Annette Bastien Madame Berthe Beauchemi Madame Pierrette Beaudet Monsieur Joseph Beaulieu Madame Claudette Beaunove Monsieur Denis Bélanger Madame Nicole Béliveau Madame Sophie Bellerose Madame Fernande Bergeron-Veillette Madame Gisèle Bernard Monsieur Fernand Bernier Madame Monique Bernier Madame Solange Bilodeau Madame Michèle Bisson Madame Liane Blais Monsieur Réjean Blais Madame Élizabeth Blanchard Mr. John R. Blazej Madame Laurette Boies-Lavoie Madame Francine Boily Monsieur Guy Boisclain Madame Nancy Boisvert Madame Henriette Bolduc-Boulet Monsieur Albert Bouchard Monsieur Guy Bouchard Madame Lucie Bouchard Madame Marie-Thérèse Boucher

Madame Rose-Hélène Bouffard Madame Sylvie Bourdon-Lareau Madame Christine Bourgault Monsieur Robert Bourget Madame Cecilia Bourget Madame Colette Bourque Madame Josiane Brisebois Madame Hélène Brissette Monsieur Paul-Émile Brisson Monsieur Yvan Brodeur Madame Solange Brodeur Madame Fernande Brosseau Monsieur Aimé Brosseau Madame Ginette Brouillard Madame Rachelle Brouillette Madame Jeannine Brousseau-Hartor Madame Lisette Brunelle Monsieur Raynald Brunet Madame Marie-Lise Bujold-Hotton Madame Angela Cantafio Monsieur Charles Carignai Monsieur Gustave Caron Monsieur Jean-Guy Carré Madame Esthel Carrier Madame Jeannine Castonguay Madame Lisette Caty-Gagnor Monsieur Jacques Cayouette Madame Ghyslaine Cayouette-Gover Madame Thérèse Chapdelaine Madame Lorraine Charbonneau Monsieur Jacques Charbonneau Madame Stéphanie Charbonneau Madame Brenda L.Chaussé Madame Marie-Thérèse Chénard Madame Jeannine Chevries Madame Pierrette Choquet Monsieur Raffaele Ciocca Mr. Brian Colwill Madame Claire Comtois-Fafard Madame Fleurette Cormier Madame Jocelyne Côté Madame Simonne Cournoyer-Plante Madame Gisèle Cousineau-Robitaille Madame Anne-Marie Crevier Madame Danielle Cusson Madame Marielle Daigle Madame Béatrice Daous Monsieur Albert D'Aoust Madame Madeleine De Grandmaison Madame Rita De Repentigny Madame Marcelle Demers Madame Marie-Rose Denis Madame Micheline Desautels Madame Christiane Désautels Monsieur Carol Desbiens Madame Jocelyne Desbiens Madame Céline O. Deschamps Madame Suzanne Deschamps Madame Françoise Deschênes Madame Mariette Deshaies Monsieur Michel Dessureault Madame Valérie Dionne Monsieur Jacques Diotte Monsieur Pierre Diotte Madame Carole Doré Monsieur Réiean Doré

Monsieur Serge Douville

Madame Denise Drapeau

Docteur Bernard Drouin

Monsieur Jean-Louis Dubé

Monsieur Sylvain Dufour

Monsieur Claude Dumont

Madame Andrée Dumont

Monsieur René Duval

Madame Lynne Éthier

Madame Ginette Faille

Madame France Filiatrault

Madame Pauline Fillion

Madame Lise M. Fortier

Monsieur Noël Fortin

Monsieur Denis Fourn

Mr. Vladimir Freud

Madame Annie Gagné

Madame Carole Garon

Madame Meriza Gélineau

Monsieur Gilles Gendroi

Madame Hélène Fréchette

Monsieur François Gagnon Monsieur Ghislain Gagnon

Monsieur Jacques Galarneau

Madame Marie-Josée Gariépy

Madame Yvette Gauthier-Ouellet

Madame Danièle Émard

Madame Jeannette L. Du Charme

Madame Cécile Dumaine-Major

Monsieur Jean-Claude Dumont

Madame Claudette Durand-Perencin

Madame Olivette Girard Madame Marie Sara Godin Madame Carmen Goedike-Beauchamp Madame Manon Gonthier Madame Louisette Gravel Monsieur Jean-Roch Gravel Madame Simone Gravel Madame Odette Guimond Madame Linda Hains Madame Constance Hamelin Monsieur Steve Huard Mrs. Olive May Hughes Madame Gisèle Hurtubise Monsieur Gilles Imbeault Madame Michelle Imbeaul Mr. Bruce Innes Monsieur François Ippersiel Madame Aline Ippersiel Monsieur Raymond Jabbour Madame Claudette Jalbert Monsieur Bernard Johnson Madame Ghislaine Johnson Mrs. Colette Johns Madame Lucille Jutras Madame Fortunée Kassouf Mrs. Herta Kiesling Madame Françoise Labbé Madame Estelle Labrosse Monsieur Bernard Lachance Madame Gertrude Lacombe Madame Rita C. Lalanne Monsieur Jean-Paul Lamarre Monsieur Alain Lambert Madame Lilianne Lamontagno Madame Nathalie Lamoureux Madame Élise Langlais-Ouellet Madame Sylvie Langlois Monsieur Yves Langlois Madame Éliane Lanouette Monsieur Henri-Paul Laplante Madame Gaétane Lapointe Madame Hélène Lapointe Madame PaulineLapointe Madame Jacqueline Larouche Docteur John Laughrea Madame Madeleine Lavallée Monsieur Jean-Marc Lavigueur Madame Lisiane Lavina-Leclair Mrs. Ethel Laviolette Monsieur Serge Lavoie Madame Réjeanne Leclero Madame Nicole Lefebvre Monsieur André Légaré Monsieur François Légaré Madame Huguette Légaré Madame Françoise Legault Madame Françoise Legoux Madame Gisèle Lemoyne Madame Maude Léonard Madame Suzanne Lessard Madame Adélaïde Lévesque Madame Hélène Lévesque Madame Nicole Lévesque Madame Nicole Lévesque Madame Pierrette Lévesque Monsieur René Lévesque Monsieur Luc Loiselle Madame Lynda Loiselle Madame Jocelyne Longchamp Monsieur Guy Lussier Madame Francine Maheu Mrs. Janet Mainville Monsieur Jean-Yves Marceau Madame Pauline Marceau Madame Lucia Marcheschi Madame Suzanne Marchildon-De Carufel Madame Suzanne Marcoux Madame Lucie Marineau Madame Thérèse Marquis Madame Josée Martel Madame Léona P. Martel Mr. Francesco Massarelli Monsieur Marcel Massicotte Mrs. Anne McAslan Monsieur Daniel Ménard Monsieur André Mercier Mr. Antonio Milano Mrs. Therese Milano Madame Chantal Mireault Monsieur Vincent Montagano Madame Louise Montagano Madame Louise Morin Madame Claudette Morisset

Madame Marie Gendron

Madame Flore Gervais

Madame Pierrette Gervais

Madame Ghislaine Girard

Madame Karine Girard

Madame Vilma Osorio Monsieur Charles Quellet Madame Diane D. Ouellet Monsieur Gérard Ouellet Monsieur Renaud Ouellet Monsieur Fernand Pagé Monsieur Jean-Paul Paquet Monsieur Serge Paquette Monsieur Félix Paquin Madame Marie Paquin Madame Nicole Paradis Madame Rose-Ange Pardoën Madame Madeleine Parent Madame Marie Pariseau-Groulx Madame Nadia Maria Pasinato Madame Lisette Payeur Madame Micheline D. Pellerin Madame Estelle Pelletier-Brisson Madame Léda Perreault Monsieur André Perron Madame Francine Plante Madame Martine Pothier Madame Danye Potvin Monsieur Philip Price Madame Jeannine Proteau Madame Catherine Provencher-Martineau Madame Claudette Ouirion Monsieur Guy R. Richard Madame Jinette Riendeau Monsieur Christian Riopel Madame Julie Rochette Madame Pierrette Rochette Madame Marcelle Rodrigue Madame Ella Romain Mrs. Julienne Romanoski Mrs. Carol Rose Madame Lisette Rousseau Madame Suzanne Rousseau Madame Louise Rousselle-Trottier Monsieur Lucien Roy Madame Madeleine Roy Madame Marie Roy Monsieur Maurice Roy Madame Normande Roy Madame Monique Sabourin Madame Rollande Sauriol Monsieur André Savard Madame Pauline Savard Monsieur Claude Savard Mr. Lloyd Sexton Madame Monique Soulière Mr. Peter Spivey Mrs. Claire Spivey Monsieur Alain St-Amou Mrs. Helen Stanczyk Madame Diane St-Denis Madame Jane Stevens Madame Renée St-Georges Madame Rolande St-Hilaire Beaudry Madame Georgette St-Laurent Lefebvre Madame Dominique St-Louis Madame Claire St-Pierre Madame Jacqueline St-Pierre Madame Johan St-Pierro Madame Lyne Tessier Monsieur Fernand Théoret Madame Liette Thibault Madame Marie-Hélène Thiffault Madame Lise Thivierge Madame Caroline Tohmé Madame Françoise R. Tremblay Madame Marie-Paule Tremblay Monsieur Paul-Yvon Tremblay Monsieur Pierre Tremblay Madame Rachel Tremblay Monsieur Richard Tremblay Monsieur Yves Tremblay Madame Yvonne Tremblay Madame Thérèse Trempe-Labonté Madame Ghislaine Vachon Madame Monique Vachon Monsieur Gérard Vaillancour Madame Louise Valois Monsieur Sylvio Vendramelli Madame Chantale Verreault Monsieur Guy Vignola Madame Carmen Villene Mr. Kelland Willis Mrs. Lillian Willis

Madame Louise N. Massicotte

Monsieur Jacques Nadeau

Madame Denise Nadeau

Monsieur Jacques Neault

Monsieur Robert Nelson

Mrs. Eloïse Napasney

LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION PULMONAIRE EST DISTRIBUÉ À TOUS LES MEMBRES.

Fondée en 1938, l'Association pulmonaire du Québec est le seul organisme sans but lucratif à promouvoir la santé respiratoire et prévenir les maladies pulmonaires par la recherche, l'éducation et les services. Elle vient en aide et défend tant les personnes atteintes que l'ensemble de la population québécoise.

CONTRIBUEZ AU BULLETIN

Vous avez une anecdote à raconter, une histoire à partager, communiquez avec: Mathieu Leroux mathieu.leroux@pq.poumon.ca 1800 769-6669, poste 235 Au plaisir de vous lire!

ÉDITEUR:

Dominique Massie

COORDONNATEUR: Mathieu Leroux

COLLABORATEURS: Caroline Cleary Johanne Corbeil Raymond Jabbour Dominique Massie Geneviève Tremblay

Pour nous joindre: Tél.: 514 287-7400 Fax.: 514 287-1978 1 888 POUMON-9 www.pq.poumon.ca

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du

Canada ISSN 0843-381X





GRIFOLS



















Madame Gertrude Boudreault

6070, rue Sherbrooke Est Bureau 104 Montréal (Québec) H1N 1C1



40068978

La Maison Legault Inc.

Hôpital De L'Enfant-Jésus



Avis de non responsabilité

AVIS DE HOUTE GARANTIE DU QUÉBEC/FONDATION QUÉBÉCOISE EN SANTÉ RESPIRATOIRE SE DÉSISTE FORMELLEMENT DE TOUTE GARANTIE EXPRESSE ET DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUELQUE SORTE EN REGARD AUX PRODUITS AFFICHÉS SUR LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC Y COMPRIS MAIS NON LIMITÉ À, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE BON FONCTIONNEMENT OU DE QUALITÉ MARCHANDE POUR UN USAGE EN PARTICULIER.

POUK UN USAGE EX PARTICULIER.

Le contenu de ce bulletin vise à fournir des informations générales relatives aux maladies respiratoires, à la qualité de l'air, au tabagisme, et aux sujets de santé pulmonaire. Ce bulletin n'est pas destiné à remplacer les connaissances, l'expertise, les compétences et le jugement des médecins et pharmaciens, et/ou autres professionnels en soins de santé. Aucune information contenue sur ce bulletin n'est destinée à être utilisée pour des décisions sur le diagnostic ou traitement. Les questions et inquiétudes concernant le diagnostic et le traitement doivent être adressées à un professionnel de la santé.